L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

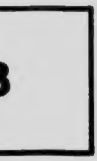

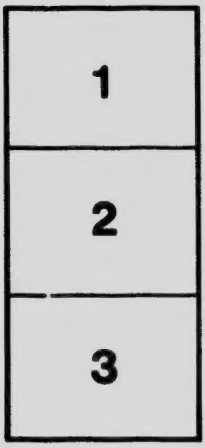

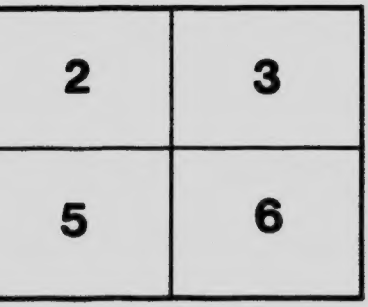

LE CHEVAL DU CULTIVATEUR

par

John-D. Duchêne,
D. M. V.

LE CHEVAL DU CULTIVATEUR

Par

John-D. Duchêne, D. M. V.

SF 311
D8

AVANT-PROPOS

La traction animale ne saurait lutter, pour la vitesse, avec la traction mécanique ; le meilleur trotteur ne vaut rien contre l'automobile. Il est vrai qu'il aura toujours, sur la machine, la supériorité de cette beauté spéciale qui est faite de force élégante et de courage indomptable ; mais, tout de suite, cela le classe dans la catégorie des objets de luxe que le cultivateur sérieux ne songe pas à se procurer. Ce qu'il faut à ce dernier, c'est le cheval à rendement, à rendement de travail et à rendement de produits vendables, c'est-à-dire le cheval de trait fort, assez lourd, docile, et d'entretien économique. J'allais dire : ce cheval est tout trouvé, mais, pour être plus précis, je dirai : ce cheval, cette race de chevaux est, je crois, en bonne voie de formation dans notre province. Le lecteur pourra s'en convaincre en parcourant ce petit

volume, que j'offre au cultivateur dans l'espoir de lui être utile et avec la ferme conviction de lui indiquer la vraie race dont il a besoin, la meilleure manière de la créer ou de l'améliorer, et la bonne recette pour en tirer tout le profit possible.

JOHN-D. DUCHENE, D. M. V.

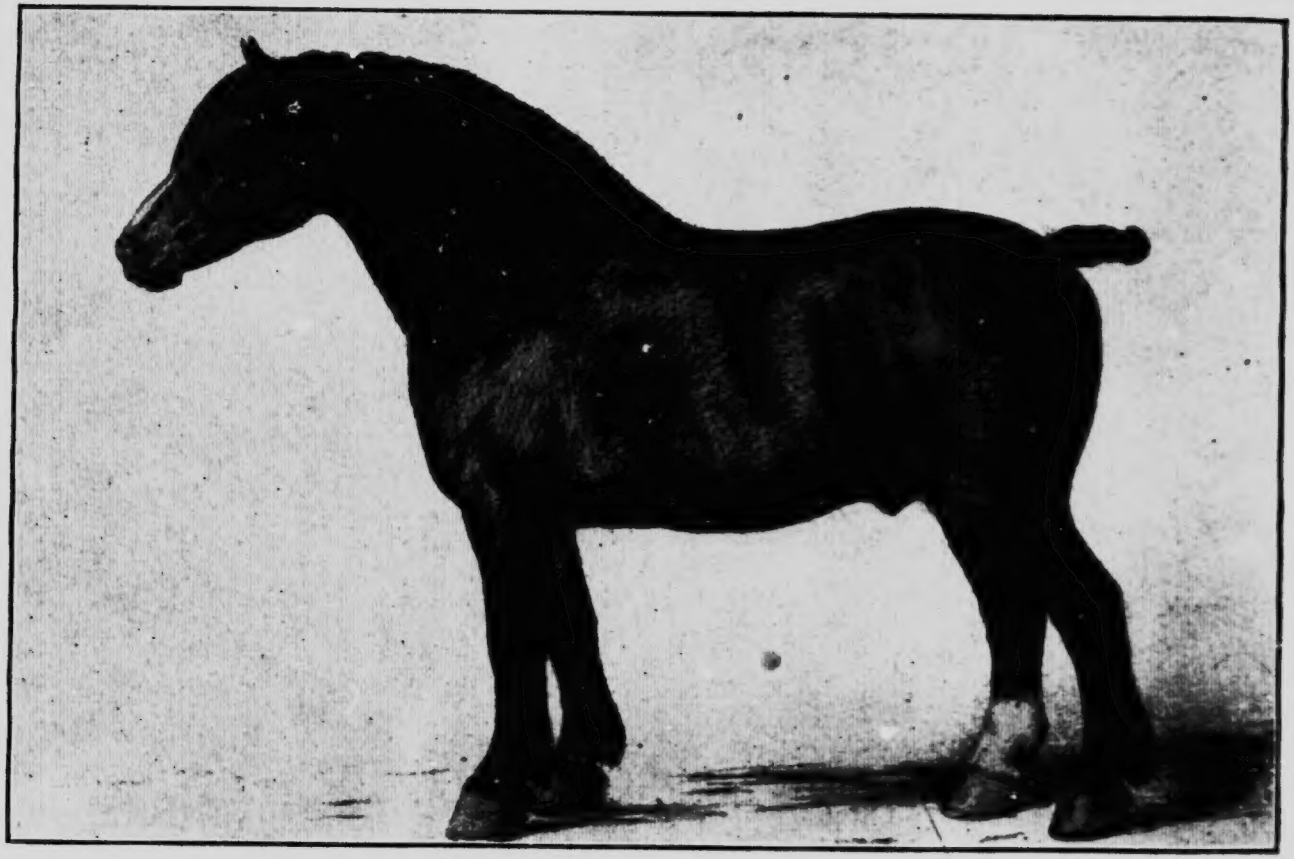

ORANGE, (1144), Reproducteur belge ayant appartenu en dernier lieu à M. J. Hazard, de Leers et Fosteau (Hainaut). Orange a enlevé les premières primes partout ou il a concouru. Il était de pure race belge.

LE CHEVAL

Histoire du Cheval

IL n'y a aucun doute que l'âne, de la famille des solipèdes, a été, longtemps avant le cheval, réduit à l'état domestique.

Les Israélites ne connaissaient pas le cheval avant leur séjour en Egypte. Il est impossible de déterminer précisément l'endroit de son origine. Cependant les découvertes récentes des géologues semblent renverser les théories longtemps avancées relatives à l'origine des chevaux, et appuyées sur des preuves irréfutables que le cheval aurait paru d'abord en Amérique ; mais il est certain qu'il est question du cheval pour la première fois comme cheval domestique durant la famine en Egypte, quand Joseph échangeait du blé pour des chevaux, environ 1712 ans avant Jésus-Christ.

Le cheval est un mammifère de la famille des solipèdes. Le cheval, dit Gayot, a été et restera un instrument de civilisation. Ce que l'homme lui a dû, ce qu'il lui doit, le place haut, bien haut dans la hiérarchie des animaux et sur l'échelle des services rendus.

Sans le cheval, que de grandes choses n'a raient pas été accomplies !

Dans les temps préhistoriques, il exista déjà plusieurs races naturelles de l'espèce ch valine vivant en liberté ; les paléontologist retrouvent des traces nombreuses de l'exi tence ancienne des chevaux en Amérique aus bien qu'en Europe. Les chevaux fossiles n sont pas très rares ; ils appartiennent à d verses races, à diverses espèces peu être et qui, par conséquent, occupent déjà l'an cien continent, à l'époque où se sont forme les terrains où leurs débris sont enfouis. O n'admet plus aujourd'hui que le cheval fût dis paru de l'Europe à l'époque où l'homme apparut ; car on a des preuves que, dan cette partie du monde, l'homme existait e même temps que le représentant de la famill du cheval, à l'époque tertiaire. Le cheval a ét longtemps, du moins en Europe, chassé, tu et mangé par l'homme, avant d'être réduit e domesticité, tout comme on le fait aujourd'hu de notre chevreuil.

Il est incontestable que l'Europe est actuel lement le pays le plus en état, grâce au pro grès de la science, de nous fournir des don nées exactes sur l'origine des êtres, mais si l'o veut essayer de reconstituer l'histoire des pre miers âges du cheval domestique, il faut pren dre les renseignements chez les anciens peu ples de l'Orient.

Les documents fournis par l'histoire démon trent les faits suivants : les Aryas, ancêtres

des Hindous, ont originairement soumis et utilisé une race de chevaux indigènes dans l'Asie Centrale, à une époque de beaucoup antérieure à l'ère chrétienne. La Chine était déjà couverte de chevaux, vers l'an 2350 avant l'ère chrétienne. Les hippologues, qui tiennent le cheval arabe pour le cheval primitif, et qui le croient originaire de l'Arabie Heureuse, sont assez loin de la vérité, puisque cette partie de l'Asie ne reçut le cheval que très longtemps après qu'il eût été réduit à l'état domestique au plateau central de l'Asie. Ce sont les beaux chevaux de Perse et de l'Yrac, tous descendants de chevaux de l'Asie Centrale et fortement imprégnés de leur sang, qui ont donné naissance à ces admirables chevaux arabes, dont la race achève d'acquérir toute sa perfection sous l'influence protectrice, encore aujourd'hui, des préceptes de Mahomet, et qui depuis s'est répandue dans le monde entier, important partout ses brillantes et solides qualités.

Pour les races de l'Europe Occidentale, on peut admettre qu'elles ont aussi une origine distincte et primitive, et la meilleure preuve en est dans les différences anatomiques du nombre de vertèbres lombaires ou des côtes, etc, constatées par Lauzon, entre le cheval d'Orient et le cheval d'Occident.

Les chevaux du Nord de l'Afrique ont une origine antérieure aux chevaux arabes ; car dès l'époque quaternaire, ce pays nourrissait une race de chevaux sauvages caractérisés par

la finesse des extrémités, indice d'une grande vélocité.

Il y a en Amérique des traces incontestables paléontologiques, de l'existence ancienne des chevaux, mais la domesticité du cheval n'est pas antérieure à la conquête de ces régions par les Européens.

A l'état sauvage, les chevaux sont moins beaux que ceux qui vivent en domesticité ; ils ont la tête plus grosse, les oreilles longues, et les éminences osseuses plus saillantes. Ils forment des troupeaux conduits par un mâle, qui, en chef courageux, s'offre le premier à tous les dangers.

On trouve encore aujourd'hui des troupeaux nombreux de chevaux sauvages dans les steppes de la Haute Asie, dans l'Amérique du Sud et du Nord, dans l'Afrique, et dans l'Australie.

DESCRIPTION

Le cheval a une crinière et une queue flottantes, les oreilles comparativement petites, les sabots larges et massifs, la tête sèche et carrée et le cou arqué. Sa voix est particulière et est appelée hennissement.

Le cheval se distingue de l'âne et du zèbre ; la couleur de sa robe varie beaucoup, mais elle n'a pas, comme celle du zèbre, des barres uniformes. L'évolution du cheval a été longue, et on le retrace jusqu'à une grosseur supérieure à celle du renard. Son évolution

cependant s'est faite sans interruption et il a grandi, mais c'est le grand cheval noir flamand et le cheval arabe qui ont contribué plus que tout autre au développement des différentes variétés de chevaux. C'est du gros cheval de trait flamand du moyen-âge, c'est-à-dire de la même souche, que sortent, vers 1807, les chevaux de trait anglais, français, et beaucoup d'autres. Le cheval flamand a donné la forme, la force et la grosseur, tandis que le cheval arabe a donné la vitesse, l'endurance et un système nerveux très développé, qui font de ce cheval un des meilleurs pour l'armée et pour l'hippodrome.

On dit d'un cheval que c'est un cheval de sang lorsqu'il y a chez lui beaucoup de sang arabe.

Les chevaux sauvages de la Tartarie sont appelés "Tarpans" ; ceux du Nord de l'Afrique " Koomrahs " et ceux de l'Amérique " Mustangs ".

Les chevaux varient beaucoup dans leur grosseur ; les plus petits sont appelés poneys.

La couleur favorite est le bai foncé ; les nuances varient presqu'à l'infini, mais dans le langage ordinaire on désigne le bai, le noir, le gris, le blanc et l'alezan (blond), qui varie en nuance depuis l'alezan foncé jusqu'à l'alezan clair.

CARACTERE

Le cheval est doux de caractère et il
très attaché à son maître ; il est doué d'u
mémoire prodigieuse et n'oublie jamais d
voir été bien ou mal traité. Le cheval trou
toujours son chemin lorsqu'il a déjà pas
une fois dans un endroit, quand bien mêm
l'endroit serait recouvert d'une forte couc
de neige ; il possède le secret de sond
le chemin avec ses sabots et de le suiv
quand il est tout à fait impossible à l'homm
de rien distinguer. Son ouie est prodigieuse
dans les chemins des bois le cheval avert
toujours, en tournant les oreilles en avan
que l'on rencontrera bientôt quelqu'un dan
la direction opposée, et cela parfois à plus d
deux milles de distance.

Le cheval aime beaucoup à jouer, et
souffre de l'existence qu'on lui fait en l
tenant captif souvent de longues années, e
e tenant au travail, et en ne lui donnant pas c
qui ne semble bien juste : quelques moi
dans son élément naturel, c'est-à-dire en li
berté pendant la belle saison.

Son dévouement et son attachement à son
maître sont illimités. En voici un exemple frap-
pant. Nous trouvons dans le Note book du gé-
néral Custer, Montana, commandant du fort de
ce nom, le récit suivant : " Les Indiens depuis
assez longtemps paraissaient excités et un
détachement d'éclaireurs fut envoyé dans le
but de connaître leur position et d'étudier

leurs mouvements. Pendant le service un officier fut frappé subitement de maladie et, ne pouvant se tenir sur sa selle, se laissa glisser le long de sa monture et se coucha par terre le mieux qu'il put, enveloppé dans sa " capote ". Le cheval voyant son maitre par terre, secoucha près de lui (ces chevaux sont dressés spécialement dans ce but) afin de lui permettre de monter. Après un certain temps il se relève et prend sa course vers le fort. Arrivé à l'entrée il fait entendre ses hennissements. Le " centry " ayant fait avertir le commandant du fort donna l'ordre de se rendre compte de l'accident, et un petit détachement fut envoyé à la recherche de l'officier. Aussitôt sorti du fort, le cheval les rejoint et bat la marche, et conduit les sauveurs à l'endroit où était couché son maître attendant la mort inévitable ".

Pour toutes ces raisons et plusieurs autres, le Canadien aime le cheval jusqu'à l'adoration, il en fait son compagnon quotidien, la semaine à son ouvrage, et le dimanche pour aller à l'église. Le cultivateur, autrefois comme aujourd'hui, était si fier de son cheval que pour le faire valoir il courait le risque de tuer les gens. Une ordonnance de l'intendant Michel Bégon, datée du 29 février 1716, se lit comme suit :

" Sur ce qui nous a été représenté, que dans les grands chemins et particulièrement à la porte de l'église, les habitants poussent les chevaux attelés à leur carriole, ou ceux

sur lesquels ils sont montés avec tant de vi
se qu'il arrive souvent que, n'étant plus m
tres, ils renversent les carrioles qui se trouv
dans leur chemin, et même des gens auxqu
ils ne donnent pas le temps de se rang
d'où il est arrivé déjà plusieurs accidents
cheux, à quoi était nécessaire de pourvo
Nous faisons défense à toutes personn
tant ceux qui conduiront des carrioles q
ceux qui monteront leurs chevaux, de les fai
trotter ou galoper quand ils sortiront
l'église, avant d'en être éloignés de 10 a
pents ; ensuite pourront donner à leu
chevaux le train qu'ils voudront lorsqu'il n'
aura personne devant eux, ni charrois
traînes : leur ordonnons lorsqu'ils trouve
ront des gens de pied dans leur chemin d
s'arrêter, de même de se détourner afin d
leur donner le temps de se retirer, le tout
peine de 20 livres d'amende contre chacu
des contrevenants, applicable à la fabrique des
paroisses où sera faite la contravention, etc.,
etc."

Une ordonnance anologue, pour la ville de Québec, fut émise par l'intendant François Bigot, le 27 décembre 1748.

Comme on peut le voir, les Canadiens ont toujours aimé le cheval et surtout à aller vite.

Lorsque vous allez à la campagne, chez nos cultivateurs, la conversation tombe invariablement sur le cheval, et naturellement celui qui parle a toujours le meilleur ; cependant il n'est pas toujours de notre opinion sur la

race de chevaux que nous devrions avoir dans la Province ; mais la majorité est d'opinion que le cheval le plus désirable est un cheval d'un bon poids et actif ; elle donne pour raison que les instruments agricoles de nos jours sont d'une pesanteur énorme, et qu'il faut un cheval de pas moins de 13 à 1400 livres, et même plus. Le commerce du bois, le charroi des marchandises, des matériaux de construction, du charbon, etc, requièrent aussi un cheval d'une forte pesanteur.

Les cultivateurs, comme l'éleveur et les commerçants de chevaux, ont tout intérêt à faire l'élevage d'un cheval précoce ; car un tel cheval pourra, déjà, à l'âge de deux ans, rendre beaucoup de services, tandis que le cheval que nous avions jusqu'aujourd'hui n'était pas en état de faire du travail efficace avant l'âge de cinq ou six ans, des fois plus, et encore ne répondait pas à ce qu'on attendait de lui.

De nos jours la colonisation, surtout, se sert du cheval comme force motrice, et on demande continuellement d'en augmenter le poids ; par conséquent l'ancien cheval est destiné à disparaître et à être remplacé par un cheval plus lourd pour le service général, c'est-à-dire un cheval qui puisse faire tous les travaux de la colonisation, le transport de la marchandise, etc, etc, dans les villes comme à la campagne.

LE CHEVAL FUTUR

Nous savons que les gouvernements
fait depuis quelques années, surtout le
vernement de Québec, de grands efforts
améliorer nos races de chevaux.

Je dis nos races de chevaux avec intenti
car il n'y a peut-être pas un autre pays
monde où l'on ait essayé, avec des r
aussi variées, d'améliorer la population
valine.

Depuis 1870 surtout, de grandes impo
tions ont été faites des pays européens
vue d'améliorer et surtout de grandir no
cheval. On commençait à comprendre dans
temps que la colonisation qui se faisait à
de géant avait besoin d'un cheval plus lou
que notre cheval canadien ; c'est une des pr
cipales causes de sa disparition. On a fait ta
bien que mal des efforts pour augmenter, co
me je l'ai dit plus haut, le poids de notre ch
val canadien; dans ce but l'on a pratiqué
croisement à l'infini avec différentes rac
telles que par exemple ; le clydesdale,
percheron, le shire, l'anglo-normand et enco
d'autres ; on a aussi fait du croisemen
dans le but de faire un cheval de selle et d
voiture, avec le pur sang anglais et avec l
pur sang américain, mais nous ne sommes pa
arrivés au but que nous nous étions propos
et, à faible exception près nous avons produi
un type de cheval pour la voiture, pour la sell
ou le cheval de trait, c'est-à-dire un mélange

qui fait qu'il est extrêmement difficile, par exemple dans les expositions, de classer ces chevaux.

Si nous avons le passé pour nous guider, nous pouvons aujourd'hui certainement mieux nous orienter dans l'élevage du cheval dont nous avons besoin aujourd'hui et, avec un peu de temps et de persévérance, surtout si l'on cesse de changer de race tous les deux ou trois ans, comme on l'a fait par le passé, nous arriverons certainement à un meilleur résultat ; mais il faut adopter tout de suite une race de chevaux qui convient à notre pays et persévérer dans cette direction.

Il est incontestable que nous ne pouvons pas combiner avantageusement le cheval de trait et le cheval de voiture ou de selle, puisque les deux ne sont pas compatibles, mais je pense que c'est le cheval de trait qui est le cheval de l'avenir, puisqu'il sera en même temps un cheval pour les gros travaux et pour la voiture si nous savons choisir des reproducteurs qui puissent donner avec notre jument canadienne la pesanteur, l'endurance, l'énergie, et surtout la précocité.

LES PREMIERS CHEVAUX EN CANADA

Les premiers colons se servaient de boeufs pour le défrichement de leurs terres et autres fins parce qu'ils n'avaient pas de chevaux, mais, à mesure que la forêt disparaissait sous

la hache des pionniers, le besoin du che
faisait de plus en plus sentir.

Le premier cheval qui ait galopé sur l
re canadienne, nous dit l'histoire, fut d
qué à Québec le 25 juin 1647.

Dix-huit ans plus tard, le 16 juillet
on débarqua à Québec encore 12 che
envoyés par le roi de France.

Deux ans plus tard, en 1667, d'autre
vaux furent encore envoyés.

En 1670 Louis XIV fit encore envoyer
chevaux dans la colonie, et il les fit distri
chez les gentilshommes du pays qui ava
le plus favorisé le défrichement et la cul
des terres.

Le Canada possédait, en 1679, 145
vaux ; 218 en 1688 ; 400 en 1692, 580
1695 ; 684 en 1698 ; 1872 en 1706 ; 4224
1719 ; 5270 en 1720 ; 5603 en 1721.

Dans cette statistique il n'est pas quest
de l'Acadie, où des chevaux furent envo
de France dès l'année 1712.

Un rapport du général Murray, daté
1765, dit qu'il y avait 12,757 chevaux
Canada.

En 1784, il y avait 9,166 chevaux da
le district de Québec, 3,155 dans le distr
de Trois-Rivières et 17,825 dans le distr
de Montréal, 30,146 en tout.

Lors du recensement de 1891, il y ava
344,290 chevaux de tout âge dans la provin
de Québec et 1,470,575 dans toutes les provi
ces de la confédération canadienne.

(Etude publiée en 1892 dans le Journal d'agriculture, sous la signature de Mr Ernest Gagnon.)

DESCRIPTION DU CHEVAL CANADIEN

L'ancien cheval canadien était de taille moyenne, tête carrée, front large, les joues charnues, les yeux grands, l'encolure courte, forte et chargée de crins, garrot bas, épaules épaisses, corps trapu, ramassé, reins musculeux, croupe double et ovale, queue touffue, membres vigoureux, paturon court, pieds un peu écrasés, robe baie, noire, quelquefois grise et quelquefois alezane.

Les premiers chevaux canadiens importés étaient-ils des chevaux de trait légers ?

Si on étudie la description du premier cheval canadien, on peut immédiatement se rendre compte que la description de ce cheval n'est pas du tout celle du cheval de selle ou de voiture, et en relisant l'histoire de ce cheval on trouve à maints endroits des preuves qu'il était bien un cheval de trait. La mère Marie-de-l'Incarnation écrivait, en 1667 : Sa Majesté a encore envoyé des chevaux, et on nous a donné pour notre part deux belles juments et un cheval, tant pour la charrue que pour le charroi."

Ces chevaux étaient vifs, rustiques, pas trop lourds, et pouvaient passer facilement de la charrue à la voiture.

Monsieur Isaac-Félix Robert, professeur en agriculture aux Etats-Unis, dit dans son ouvrage : " Les chevaux canadiens, dont plusieurs ont pris le chemin des Etats-Unis, étaient aussi, à l'origine, des chevaux de trait, et du type du demi-cheval de trait, cependant pas aussi pesants que le gros cheval de trait des temps modernes."

Mr Peter Kalm, en 1749, écrivait ce qui suit : "Tous les chevaux canadiens sont forts, vifs et bien faits, aussi grands que nos chevaux de cavalerie."

Nous savons que le cheval de cavalerie, avec les armes qu'il doit porter, c'est-à-dire environ 240 livres, ne doit pas peser moins de 1200 à 1300 livres, ce qui est une preuve que le cheval canadien, en 1749, n'était pas le petit cheval dégénéré d'aujourd'hui, qui pèse dans les 700 à 1000 livres.

Dans le journal du Marquis de Montcalm, durant sa campagne en Canada de 1756 à 1759 on lit, au 12 mai 1756 : "Les vents continuent d'être toujours contraires ; j'ai pris mon parti pour débarquer à un endroit appelé la Petite Ferme (endroit où se trouve la ferme du Séminaire, aujourd'hui,) et me rendre par terre à Québec, avec de petites voitures du pays, charrettes ou calèches, qui sont comme nos cabriolets, conduites par un seul cheval.

L'espèce des chevaux, dit-il, est dans le goût de ceux des Ardennes, pour la force et la fatigue, de même que la tournure."

On a constaté assez souvent que les premiers chevaux canadiens ne venaient pas de la Bretagne ni de la Normandie. Est-ce qu'ils ne venaient pas par exemple des régions de l'Ardenne ?

CAUSE PROBABLE DE LA DÉGENERATION DE NOTRE CHEVAL CANADIEN

Les causes qui auraient pu contribuer à diminuer énormément, en poids surtout, le cheval canadien, voilà bientôt trois siècles, sont nombreuses.

Il est plus que probable que la colonisation première a été longue et laborieuse. Les habitants étaient pauvres, étant toujours en guerre avec les sauvages, ne pouvant naturellement défricher que lentement, et le foin et l'avoine n'étant pas toujours en abondance pour nourrir le cheval pendant les longs et durs hivers du Canada.

M. Benjamin Sulte nous dit qu'il n'était pas rare que les premiers colons laissassent leurs chevaux dehors pendant l'hiver, leur laissant trouver leur pâture dans les bois et avec rien autre à brouter que des herbes sèches. Ils s'accomodaient fort bien, dit-il, de cette pitance, et au printemps ils étaient gras et pleins de santé.

Les froids d'hiver et la stabulation sont aussi des causes qui font que le cheval ne peut prendre d'ampleur mais doit plutôt en perdre. La nourriture mauvaise, et souvent insuffisante, a toujours une influence extraordinaire sur la santé du cheval, surtout lorsqu'il a à faire un travail long et ardu.

Les endroits montagneux, de même que les climats secs, sont une autre cause. Mais la principale fut sans doute l'indifférence, ou encore le manque des connaissances nécessaires pour pratiquer la sélection dans l'élevage de ces chevaux. Car le seul moyen d'améliorer et de grandir un type d'animal est de pratiquer la sélection et de donner une nourriture abondante et riche.

LE CHEVAL DE L'ILE DE SABLE

Nous avons des preuves irréfutables que le cheval, laissé à lui-même, dégénère très vite. En 1518, le baron de Léri fut le premier à pénétrer à l'Ile-de-sable ; quelques chevaux et quelques têtes de bétail, qu'il avait importés, furent laissés là à l'état sauvage.

D'autres chevaux furent ausi amenés au même endroit en 1613, sur un navire de Honfleur, le 12 mars 1612.

Ces chevaux, importés à l'Ile-de-sable plus de cent ans avant ceux débarqués à Québec en 1647, ne devaient pas être des poneys tels qu'on les trouve aujourd'hui en nombre très limité sur cette île, et on peut supposer

que les chevaux importés de Honfleur en 1612 étaient des chevaux français qui devaient être d'un poids raisonnable. Les mêmes causes qui, avec les années, ont fait du cheval de l'Ile-de-sable un petit poney, s'appliquent aussi à notre cheval canadien.

NOS CHEVAUX D'AUJOURD'HUI

Pouvons-nous dire que nous avons aujourd'hui une race de chevaux uniforme et que nous avons pris les moyens pour arriver à posséder un jour un type de cheval pouvant répondre aux besoins généraux de notre province ? Pouvons-nous espérer réussir à grandir et à grossir notre cheval canadien en le croisant avec différents types et différentes races, tels que, par exemple, le trotteur américain, ou le cheval anglais pur sang, ou encore d'autres types analogues ? Nous pouvons peut-être, en pratiquant une longue sélection, parvenir à faire un cheval de voiture, ou un cheval de selle, mais jamais nous n'arriverons à avoir le cheval pour les travaux du cultivateur et pour le commerce des villes, c'est-à-dire pour le service général.

Il est sûrement temps d'adopter une ligne de conduite pour arriver, par un croisement judicieux et une sélection bien raisonnée, à produire un cheval ayant de l'ampleur, de l'activité, un bon caractère, et d'un poids variant de 1200 à 1500 livres.

Je ne parlerai pas ici de l'effort louable de la Société des Eleveurs de la Pro-

vince de Québec, qui fait et qui a fait beaucoup pour régénérer le cheval canadien ; je lui souhaite de réussir, mais je suis d'opinion que la tâche sera longue et qu'elle rencontrera beaucoup de difficultés.

Nous sommes tous d'opinion qu'il y a, dans la Province de Québec, un certain nombre de bonnes juments, d'une certaine grosseur avec de l'activité et du caractère suffisamment pour fournir la matière première, pourvu que l'on comprenne qu'il faut de toute nécessité se fixer un but à atteindre et ne pas en dévier tant qu'on ne l'aura pas atteint ; et ce but devrait être de produire un cheval de trait ne pesant pas moins de 13 à 1500 livres.

Depuis environ 50 ans, il s'est fait au Canada de l'importation de chevaux de différentes races, comme par exemple le percheron, qui est un cheval de qualité,—et je ne pense pas me tromper en disant que c'est le cheval de l'avenir pour la Province d'Ontario, —le clydesdale, le shire, le normand et plusieurs autres races. Avons-nous réussi, depuis 50 ans que nous faisons de l'importation des vieux pays, à améliorer nos chevaux canadiens ? Je ne le crois pas. Cependant nous constatons que, depuis cinq ou six ans, le cheval belge a donné plus d'ampleur à nos chevaux et a fait monter les prix sur le marché.

Depuis quelques années le gouvernement provincial s'est occupé de fournir aux sociétés d'agriculture des chevaux reproducteurs,

en vue d'améliorer notre population chevaline. Parmi ces reproducteurs, un grand nombre de chevaux belges ont été fournis aux sociétés, et nous sommes heureux d'avoir pu constater dans un temps relativement court, et d'une manière sûre, que nous avons trouvé dans le cheval belge le type de cheval qui fera, avec notre jument canadienne, un cheval pour le service général, et peut-être le meilleur du monde.

LE CHEVAL DE TRAIT BELGE

Le cheval de trait belge, n'est pas, comme on le dit souvent, un produit de l'importation du cheval français, mais un produit naturel retrouvé dans les cavernes de la vallée de la Meuse et de la Lesse.

C'est à la fin du onzième siècle que les chevaliers flamands ramènent en Belgique des chevaux orientaux (introduction du sang arabe). Au quatorzième siècle le cheval belge était l'unique cheval de guerre.

Au seizième siècle le cheval belge devint le cheval de trait uniquement employé aux lourds véhicules.

Du seizième au dix-septième, surtout pendant le règne de Charles-Quint et de Philippe II, l'élevage du cheval est complètement délaissé. Cependant, sous le règne d'Albert et d'Isabelle, la race chevaline se réforma.

Des haras furent créés en 1770, mais supprimés deux ans plus tard.

Pendant la Révolution Française et sous l'empereur Napoléon premier, la race belge fut éprouvée Les Français créèrent un haras officiel qui fut dispersé après la chute de l'empereur.

Sous Guillaume 1er, un nouveau haras belge fut créé. Après la révolution de 1830 l'élevage resta dans la marasme pendant 35 ans.

En 1864, le haras fut définitivement supprimé.

Dix ans plus tard, la Société Agricole du Brabant-Hainault organise à Bruxelles la première exposition nationale d'animaux domestiques.

En 1878, *Brillant* (No 708) obtient le premier prix international, à Paris, et en 1900, REVE D'OR fut proclamé le champion du monde.

DESCRIPTION DU CHEVAL BELGE

Le cheval belge est très près de terre, tête sèche carrée, un peu camuse, maxillaire inférieur très développé, l'oeil proéminent, les oreilles courtes et bien plantées, la physionomie intelligente et éveillée, l'encolure droite et courte, les épaules larges, le poitrail bien proportionné, de même que le garrot, la croupe avalée, les membres larges et bien détachés, les jarrets larges, ainsi que les genoux.

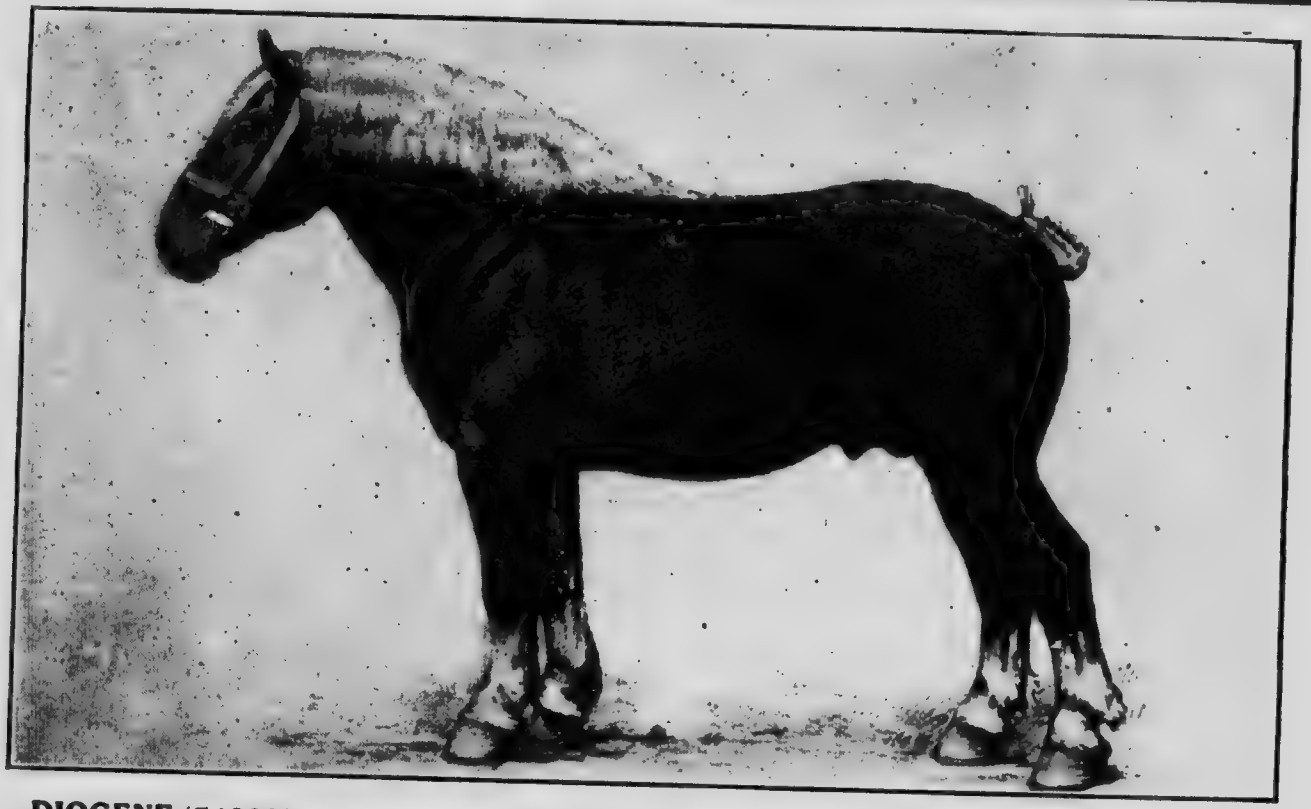

DIOGENE (54002), Reproducteur belge appartenant à M. C. Peten, de Velm (Limbourg)

Cheval de trait belge 1er prix, concours national de Bruxelles.

La taille varie de 16 à 17 mains ; il pèse jusqu'à 2000 livres ; couleur : bai et alezan.

Si vous y comparez la description du cheval canadien, vous serez étonnés de la ressemblance, sauf, naturellement, la différence du poids.

Les chevaux reproducteurs de race belge importés de Belgique depuis 1888 doivent et peuvent être enregistrés en Amérique, si porteurs d'un certificat d'enregistrement de la " Société des chevaux de ferme belge ".

CROISEMENT

Le croisement est la science de la production et de l'amélioration des animaux domestiques.

Il faut posséder la connaissance des principes généraux si l'on veut avoir du succès.

Depuis plus de deux siècles on a fait énormément de progrès dans cette science, qui est enseignée dans les écoles vétérinaires et d'agriculture.

Les principes fondamentaux du croisement sont :

1o.—Croisez seulement des sujets qui possèdent des qualités à un haut dégré.

2o.—Croisez des sujets, spécialement les mâles, qui ont pendant longtemps été exempts de sang mêlé.

3o.—Accouplez l'animal de manière à corriger les défauts des descendants.

4o.—Pratiquez la sélection immédiate d'une manière rigoureuse et permanente.

5o.—Donnez toute attention au point de vue sanitaire et alimentaire.

Le point capital est de toujours croiser uniquement avec le sujet qui possède la conformation et toutes les qualités ; c'est la base de la première et de la principale loi de l'hérédité, qui peut se formuler ainsi : tel engendre tel.

Le but du croisement est l'amélioration de l'animal dans ses qualités, pour lui donner une valeur définie. Par exemple le croisement du cheval belge avec notre jument canadienne aurait pour but de grandir notre race, de lui donner de la symétrie, de la forme, et d'en faire un animal répondant aux besoins du pays.

Il est absolument impossible d'avoir du succès dans le croisement des chevaux domestiques sans avoir un type modèle, et c'est toujours en travaillant dans cette direction que l'on atteindra le but proposé.

Je suppose que le marché demande un cheval d'une certaine forme, d'une certaine grosseur et d'une certaine agilité ; il faudra alors ne pas perdre de vue le type de cheval qui remplira ces conditions.

ATAVISME

Par atavisme on comprend la tendance innée de l'animal à retourner à son type origi-

naire. On ne sait pas sûrement jusqu'où on peut retracer la ressemblance, mais on l'a souvent retrouvée plusieurs générations en arrière.

Plusieurs descendants d'un même couple héritent parfois d'attributs inconnus chez les parents. Ce sont des manifestations d'atavisme. Cependant cela est rare dans les familles qui ont subi plusieurs fois l'infusion de sang étranger ; malheureusement nous sommes dans cette position, ici, dans la Province de Québec. Mais comme l'importation de chevaux reproducteurs étrangers était toujours faite en vue d'améliorer notre race, la majorité de ces chevaux était composée de bons types recommandables.

Ce qui devrait attirer notre attention d'une manière spéciale c'est le fait que beaucoup de nos chevaux canadiens souffrent d'éparvins et qu'on devrait être bien particulier de ne pas croiser avec de tels sujets.

HÉRÉDITÉ

Toute amélioration est basée sur l'application des lois de l'hérédité

De nombreuses théories ont été imaginées pour expliquer les phénomènes de l'hérédité ; aucune d'elles ne saurait nous donner une explication rationnelle.

La science expérimentale peut seule nous fournir quelques indications certaines et contrôlables au sujet des lois qui régissent l'hérédité. Ce n'est pas en interprétant les phénomènes naturels et les observations zootechniques suivant une théorie imaginée à priori que nous parviendrons à pénétrer les secrets de l'hérédité. Pour découvrir ses lois, nous devons nous adresser uniquement à l'étude expérimentale.

Ces recherches expérimentales ont été jusqu'ici très limitées.

Elles ne nous permettent encore aucune conclusion pratique et applicable au cheval. Aussi devons-nous nous contenter de réunir sous des titres de pure convention les phénomènes héréditaires observés.

Ces groupements artificiels ne répondent à aucune réalité biologique ; ils n'ont été conservés qu'afin de pouvoir apporter dans l'étude des manifestations d'hérédité un peu d'ordre et de clarté. (Joseph Denayre, médecin vétérinaire à Ninove).

Certaines maladies peuvent se transmettre par l'hérédité (à cela il n'y a pas de doute) soit venant du père, ou de la mère ou encore des ancêtres de plusieurs générations en arrière. Naturellement l'hérédité transmet également les qualités comme les défauts des individus.

La transmission a son action sur les tissus, les fonctions, les habitudes, enfin sur toute l'organisation générale de l'animal.

L'éparvin, par exemple, que le poulain hérite soit du père ou de la mère, est un exemple frappant d'hérédité.

Prépotence

On entend par prépotence le pouvoir dominant, que mettent en pratique les éleveurs d'animaux en général.

Strictement parlant, la prépotence est le pouvoir supérieur que peut avoir un parent sur un autre parent pour déterminer le caractère du descendant.

Par exemple un bon reproducteur transmet ses qualités à ses descendants suivant le type auquel il appartient comme cheval de travail, comme trotteur, comme coursier, etc.

Nous avons un exemple frappant, ici, dans la province de Québec, du pouvoir de prépotence que possède le cheval belge, puisque, croisé avec notre jument canadienne, déjà, à la deuxième génération, on constate avec étonnement que les sujets ressemblent plus au cheval belge qu'au cheval canadien, et cela dans sa forme, son tempérament, etc. S'il en était autrement, le changement serait plus lent. C'est une qualité extraordinaire que possède le cheval belge, et on ne peut pas douter qu'à la troisième génération, au plus à la quatrième, les descendants seront des types de chevaux

ressemblant au cheval belge, mais qui n'auront pas tout à fait autant de poids, et cela à cause de notre climat.

Principes du croisement

Pour réussir dans le croisement des races, il faut bien se rendre compte qu'il ne faut pas seulement penser à donner au type que l'on veut produire simplement la forme, mais aussi donner la vie ; car plus nous augmenterons le poids du cheval, plus il sera lymphatique, par conséquent plus lent ; il faudra choisir un reproducteur ayant beaucoup de sang (vie). Celui-là transmettra sûrement ses qualités à son produit et donnera à cet animal sa valeur réelle. Il est inutile de tenter d'expliquer la loi qui gouverne le croisement et la reproduction ; ceci est plutôt du domaine de la science, et nous pensons que le bon jugement de l'individu la remplacera ; car il y a eu tant d'erreurs de faites dans l'application de la science au croisement des animaux domestiques, particulièrement du cheval, et on a vu si souvent des amateurs réussir même au delà de leurs espérances, que nous pensons qu'il suffit d'avoir du bon sens pour arriver aux résultats désirés.

Il s'agit d'étudier certaines lois qui ont un effet direct sur le sujet. Par exemple nous savons que l'exercice, les mouvements, lorsque le cheval est au clos, contribuent à son

développement, tandis que, sur d'autres sujets, c'est le contraire.

On admet dans la "science du croisement", que la même cause produit toujours le même effet, étant exactement dans les mêmes conditions ; cependant il est en fait que toute une famille des mêmes père et mère offre parfois des types très différents.

Il ne faut pas, dans le croisement de deux races, se contenter de conserver les qualités de ces deux races, mais encore les améliorer ; en effet plusieurs se contentent de produire un animal aussi bon que les parents ; comme je viens de le dire, il ne faut pas s'arrêter là, marcher de l'avant jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la perfection.

Nourriture

La nourriture est, après l'hérédité, le facteur le plus important dans l'amélioration du cheval. Avec nos longs et rigoureux hivers, le froid a une grande influence sur le système, et il faut dépenser beaucoup d'aliments pour entretenir la chaleur animale. En effet la majeure partie des aliments, pendant l'hiver, est dépensée pour entretenir la chaleur animale ; si la nourriture n'est pas donnée abondamment et de riche qualité, l'animal en souffrira et sera retardé dans son développement. C'est une grave erreur de ne pas nourrir abondamment pendant l'hiver, surtout les jeunes poulains de un à deux ans. J'ai

souvent entendu dire qu'il fallait ne pas avoir trop soin des jeunes chevaux pendant l'hiver car, dit-on, ils deviendront plus beaux pendant l'été. Il n'y a pas de doute que si on sort un squelette de l'étable au printemps, faute de nourriture, et qu'on donne à cet animal un bon pâturage, le changement sera très appréciable; mais ce qu'il aura perdu pendant l'hiver il ne le reprendra jamais, et ce seul fait est suffisant pour faire perdre plusieurs cent livres de poids à un cheval qui devrait, à l'âge de la maturité, peser de 1400 à 1600 livres.

La cause du décroissement ainsi que de la perte du poids et de l'énergie de nos chevaux, ici au pays, surtout pendant l'hiver, est souvent manque d'une alimentation abondante et raisonnée. On peut considérer le cheval comme une machine vivante à laquelle, pour la faire fonctionner, il faut du combustible qui produise la vapeur destinée à la faire marcher.

La nourriture n'influence pas seulement le système musculaire, mais aussi le système nerveux, et ce dernier peut être comparé au manomètre d'une chaudière, qui indique en quelque sorte la force d'énergie que l'on peut appliquer à l'instant.

Si l'on veut avoir un service supérieur, il faut nourrir d'une manière judicieuse. Quelques jours de mauvaise nourriture à un cheval trotteur, ou à un coursier, par exemple, lui feront perdre la course.

L'alimentation joue un grand rôle non seulement dans le développement et la croissance,

mais encore au point de l'ouvrage à faire durant certaines saisons, et il ne faudra jamais oublier que le cheval demande plus d'aliments pendant les froids d'hivers que pendant l'été pour fournir la même somme d'ouvrage.

Le poulain, après avoir été enlevé à sa mere, peut en ressentir un mauvais effet, pour toute sa vie, si on ne lui donne pas une nourriture abondante et judicieuse pendant son jeune âge.

Climat

L'influence du climat a beaucoup d'effet sur le développement du sujet : cette influence, seule, peut changer considérablement les proportions de l'animal. On n'attache pas assez d'importance au choix du reproducteur, on aime toujours à élever la race que l'on préfère. Cela est naturel, mais, d'un autre côté, il faut que cette race puisse s'adapter aux conditions et au climat du pays.

Le climat a un effet considérable sur la constitution de l'animal ; son influence est très différente suivant que le milieu où il vit est froid ou tempéré. Par exemple le cheval domestique du Nord a les muscles plus durs, plus fermes que celui des zones torrides mais, d'un autre côté, le cheval prend du poids et se développe beaucoup plus dans les pays chauds que dans les pays froids. Il sera toujours difficile de maintenir le poids du cheval, ici dans la Province de Québec, surtout dans la

région montagneuse de la côte nord du Saint-Laurent.

Il est donc désirable de tâcher par tous les moyens, surtout par la sélection bien appliquée, de grandir, au moins de garder le poids adopté. La sélection seule n'est pas suffisante ; il faut encore recourir au reproducteur ayant le sang et la grosseur désirés, et donner une nourriture abondante.

L'acclimatation

Toutes les races d'animaux ont plus ou moins le pouvoir d'acclimatation, mais non pas toutes au même dégré.

L'influence de la composition du sang des ancêtres et la grande plasticité de la matière de l'organisme favorisent l'acclimatation.

Pâturage

L'influence du pâturage est très importante, car c'est pendant la saison d'été que le jeune poulain se développe et grandit. Il faudra donc que le pâturage soit en abondance et de bonne qualité. Il ne faudra pas perdre de vue que le gros cheval consume plus d'aliments que le petit, et que, par conséquent il lui faudra parcourir plus d'espace pour trouver ce dont il a besoin pour se nourrir. Le gros cheval n'a pas le même avantage que le petit au pâturage ; non seulement il diminuera en grandeur mais encore en poids, tandis que le

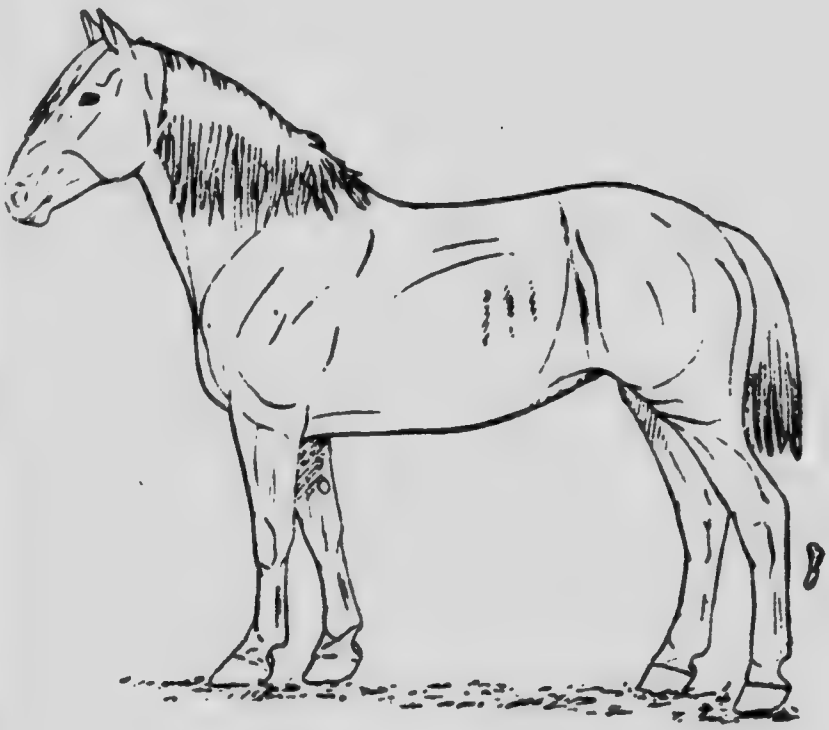

Reproducteur percheron

petit cheval, en outre du climat, a encore l'avantage, dans ces conditions.

Au fur et à mesure que le cheval se développera il faudra lui donner plus de nourriture et plus de pacage. Les terrains plats seront plus favorables à son développement que les terrains montagneux, peut-être pour la raison que les pacages y sont plus abondants.

Les proportions des os et des muscles sont plus ou moins altérées par le caractère du pâturage. Les pâturages qui sont pauvres en chaux, par exemple, auront une influence considérable sur les os, qui seront retardés dans leur croissance quand bien même le pâturage serait en abondance.

Habitat et adaptation

Il ressort de ce que nous venons de dire que l'habitat exerce une influence sur l'acclimatation. Le succès du croisement de certaines races, l'élevage de la race pure, dépendront beaucoup de l'acclimatation du sujet. S'il ne peut s'acclimater on ne pourra en retirer aucun profit. Il est donc important de rechercher, lorsqu'on importera des reproducteurs étrangers, si le climat où ils sont nés ressemble tant soit peu au nôtre. Nous avons un exemple frappant de ce que j'avance dans l'importation faite depuis plusieurs années du cheval belge, qui n'a besoin d'aucun soin particulier pour s'acclimater. Cela est dû, je suppose, à ce que le climat des Ardennes est

presque le même que celui de la Province de Québec.

Le Percheron

Le percheron est un cheval de trait distingué ; sa tête est longue, à crâne large, et légèrement busqué, le front un peu bombé ; il a l'encolure haute ; il est de couleur grise. Il est beaucoup estimé par les cultivateurs de l'Ontario, et les sociétés d'agriculture de cette province en encouragent l'élevage. Malgré les préjugés qu'on a contre lui, et surtout contre la couleur de sa robe, on est obligé d'admettre qu'il a donné jusqu'ici d'excellents produits.

Ce cheval existait en Belgique, aux époques préhistoriques. Il est l'ancêtre direct des chevaux brabançons et flamands. Le percheron d'aujourd'hui diffère totalement du premier type, tant par la conformation que par la hauteur de la taille, qui est beaucoup moindre.

Le Clydesdale

Le clydesdale est le cheval de trait de prédilection du peuple anglais. On en fait l'élevage sur une grande échelle dans la province d'Ontario, de même que dans les cantons de l'Est. Sa robe est généralement de couleur baie, sa tête est un peu forte ; le maxillaire est large et épais ; l'oeil montre du courage et de la vigueur, le front est assez large, les

Reproducteur Clydesdale

oreilles un peu longues ; son poids atteint souvent jusqu'à deux mille livres et au delà ; son sabot est large et un peu mince ; cependant on a amélioré cette défectuosité dans ces dernières années. Le clydesdale est un cheval importé d'Ecosse ; il tire probablement son origine du cheval flamand ; cependant on n'est pas très sûr de l'authenticité de cette filiation.

RATIONS DIVERSES

Avoine, foin et paille

La quantité dépend de la taille, du tempérament et de la destination de l'animal. Elle varie même pour un individu selon la saison, l'état général de santé, etc.

Pour un cheval ordinaire, on donne douze à quinze livres de foin, environ 6 livres de paille et de 8 à 12 livres d'avoine par jour. Mais cela peut varier suivant la grosseur du cheval et le service qu'on en exige. Pendant la saison des travaux des champs, on maintient ces quantités de nourriture mais, dans la période de repos, il faut diminuer la ration, surtout l'avoine, et donner une nourriture rafraichissante telle que les barbotages, la farine d'orge, le son, les carottes, etc. Cela repose l'estomac du cheval, auquel, bien entendu, on ne demande plus alors qu'un travail journalier ordinaire.

Abreuvage

Quant à l'eau, le cheval en absorbe en moyenne une quantité variant de 6 à 10 gallons par jour ; il boit plus pendant la saison des champs que pendant l'hiver. On devra lui donner de l'eau à volonté ; il n'est pas nécessaire qu'il en ait toujours à sa disposition, mais il faut toujours lui en donner au moins trois ou quatre fois par jour et le laisser boire à sa volonté pendant les heures de travail.

Si le cheval entre en nage, il ne faut pas lui donner trop d'eau, mais seulement un gallon environ.

Si un cheval a eu chaud, qu'il soit fatigué, qu'il souffre de maladies des voies respiratoires ou digestives, il est nécessaire de dégourdir l'eau qu'on lui donne. Pour cela, mettez au moins, dans le seau, 2 ou 3 poignées de gruau ou de son. Ayez aussi le soin de couper l'eau, autrement dit de fractionner l'abreuvage, c'est-à-dire d'empêcher le cheval de boire avidement et d'un seul trait, en lui relevant la tête de temps en temps. Ne le faites jamais boire immédiatement avant le travail. Si vous êtes obligé de vous servir d'un cheval immédiatement après l'abreuvage, modérez l'allure et faites de bonnes distances au pas seulement. Veuillez aussi à ne pas sortir pour un fort travail un animal qui vient de manger beaucoup et qui se trouverait ainsi en plein travail de digestion. L'avoine n'est digérée

Petits-Fils de Brin-d'or

qu'au bout de deux heures ; le foin ne l'est qu'au bout de trois heures au moins.

Il est rare qu'en temps ordinaire le cheval en bonne santé refuse son avoine. Si cela arrive, enlevez-la lui complètement, nettoyez l'auge, assurez-vous de la qualité de cette avoine, de son odeur, etc. Si elle est bonne, présentez-la lui par petites quantités, à intervalles espacés. Il finira, de cette façon, par manger petit à petit la ration sur laquelle il eût boudé si elle était restée entière dans la mangeoire.

Vous pouvez aussi humecter l'avoine d'un peu d'eau salée, y joindre un peu de son, etc.

Comment nourrir le poulain

Le futur cheval dépend souvent de la manière dont le poulain a été nourri pendant ses premières années.

Pour faire un bon cheval, il faut avant tout lui donner une bonne charpente osseuse et de bonnes jointures. Les os croissent, comme le reste du corps, en raison de l'assimilation de bons aliments, et si la nourriture ne contient pas certains éléments essentiels au développement des os, il est évident qu'il y aura défaut dans cette partie de l'organisme.

Le lait de la mère contient une large proportion des substances minérales les plus nécessaires à l'économie, telles que les phosphates et les carbonates de chaux. En vieillissant, le jeune poulain requiert beaucoup plus de ces substances, et c'est

alors qu'on le voit essayer de suppléer à cet élément qui lui manque en cherchant occasionnellement à lécher ou à brouter la terre. Le cultivateur a, chez lui, tout ce qu'il lui faut de substances pour la formation des os, comme le son et l'avoine. Or le poulain ne doit jamais en être privé. Aussitôt que le poulain peut manger de l'avoine, il n'y a aucun danger à lui en donner chaque jour une chopine mêlée avec du son. Naturellement, il faudra augmenter la quantité graduellement, avec la croissance. Avec cette mesure de grain et du bon foin, qui est riche en protéine, substance dont se forment les muscles, les ligaments et les tendons, aussi bien que les os, on a toute la ration strictement nécessaire pour former un bon poulain ; la nature fera le reste pour le développement.

Lorsque le poulain naîtra, il faudra qu'il prenne le premier lait de la mère, qui est alors chargé de "colostrum", substance qui jouit de propriétés purgatives et qui aide ainsi à débarrasser le tube digestif du nourrisson, du "méconium", dont les intestins sont remplis.

Au bout de 5 à 6 jours, le lait ne contient plus de colostrum, et alors, si la secrétion s'est exécutée à l'état normal, le petit sujet continue à se bien porter, il prend de la vigueur et de l'accroissement ; mais il arrive parfois que le lait reste trop séreux ; en ce cas le petit se nourrit mal, devient nonchalant et ne grandit pas. Il faut donc obvier à cet inconvénient en donnant à la mère des aliments plus subs-

tantiels, tels que l'avoine, de bonne qualité, ou encore de la moulée d'avoine mélangée avec du blé, ce qui aura pour effet de diminuer la sérosité du lait. Au contraire, le lait est-il trop épais, et d'une digestion difficile, ce sera alors une nourriture aqueuse qui conviendra à la nourrice, telle que, par exemple, les carottes ou autres racines, foin vert, etc.

Le poulain doit être sevré vers l'âge de 4 à 6 mois. C'est pour lui un moment critique dont il faut savoir diminuer les effets plus ou moins perturbateurs qui jettent le trouble dans sa manière d'être comme dans celle de sa mère. Si c'est possible on devra séparer le poulain de sa mère graduellement, c'est-à-dire avec ménagement et non pas brusquement, en le ramenant d'abord à sa mère trois ou quatre fois par jour, puis deux fois, enfin le soir seulement.

Il est bien recommandable que l'écurie dans laquelle le poulain sevré aura à passer son premier hiver soit maintenue à une douce température, soit bien aérée, sèche, et que le poulain y trouve toujours une bonne et douce litière renouvelée au fur et à mesure qu'elle sera salie.

Il n'est pas recommandable, pour le premier hiver, d'attacher le poulain à la mangeoire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Histoire du cheval	7
Description	10
Caractère	12
Le cheval futur	16
Les premiers chevaux en Canada	17
Description du cheval canadien	19
Les premiers chevaux canadiens importés etaient-ils des chevaux de trait légers ? Cause probable de la dégénération de notre cheval canadien	21
Le cheval de l'Isle-de-Sable	22
Nos chevaux d'aujourd'hui	23
Le cheval de trait belge	25
Description du cheval belge	26
Croisement	29
Atavisme	30
Hérédité	31
Prépotence	33
Principes du croisement	34
Nourriture	35
Climat	37
Acclimatation	38
Pâturage	39
Habitat et adaptation	41
Le Percheron	42
Le Clydesdale	42
Rations diverses, avoine, foin et paille	45
Abreuvage	46
Comment nourrir le poulain	49

es
7
0
2
6
7
9

1
2
3
5
6
9
0
1
3
4
5
7
8
9
1
2
2
5
6
9